

15 CENTIMES
BUREAUX
ET RÉDACTION
10, rue de Valenciennes, 101
Tourelles, rue Carnot, 33
Abonnements...
Paris, le 10 juillet 1920

Journal de Paris

DIRECTRICE: Madame Veuve ALFRED REBOUX

9
JUILLET 1920
Les ANNONCES
et les ABBONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourcoing

LA RÉPONSE DÉFINITIVE DES ALLIÉS SUR LE DÉSARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

Un éloquent plaidoyer POUR LES victimes de l'occupation

L'intervention de M. Pasqual à la Chambre
Nous avons signalé, dans le compte-rendu de la Chambre, l'éloquent intervention de M. Pasqual, député du Nord, en faveur des victimes de la guerre, dans les pays occupés : otages, prisonniers civils, travailleurs forcés, prisonniers de Manbeuge, ayant vécu la vie des camps allemands. M. Pasqual, dès son



M. PASQUAL

retour en France s'est fait l'apôtre des patriotes martyrs dont il avait partagé le sort. Quand souffla la vague de définitives qui faisait dire à certains Français : « Qu'importe que la France soit allemande, une terre sera toujours à moi », ou encore : « cesses de travailler, c'est à l'ennemi la guerre », M. Pasqual a dit à ceux-là que par sa parole se levait un homme qui avait connu la France sous la servitude qu'il avait connue. Sa parole était si chaude et si vibrante, son accent si persuasif qu'il remuait les foules et les gagnait à sa cause.

Après un jour de quelle façon les Allemands ont-ils traité les malheureux soldats et les prisonniers ? Les Allemands, au régime effroyable des colonies de travail, M. Pasqual se donna tout entier au service des malheureux esclaves dont il chercha à adoucir le sort par ses interventions auprès des pouvoirs publics, par les conférences qu'il donna à travers la France. Maintenant, c'est au Parlement qu'il s'adresse, et c'est qu'il s'agit de quelle question ? Au moment où se discutent les chiffres qui servent de base à notre relèvement, il intervient encore, sans perdre de vue, toutefois, la cause des prisonniers et des otages qu'il continue à servir.

LA RÉCEPTION DU GÉNÉRAL LYAUTEY A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paris, 8 juillet. — Jeudi a eu lieu, devant une brillante assistance, la réception éminente depuis plusieurs années, du général Lyautey à l'Académie Française. Dans son discours, le général a dit :



LE GÉNÉRAL LYAUTEY

Le général Lyautey est accueilli par ses collègues et ses amis. Le général Lyautey est accueilli par ses collègues et ses amis. Le général Lyautey est accueilli par ses collègues et ses amis.

Le général Lyautey est accueilli par ses collègues et ses amis. Le général Lyautey est accueilli par ses collègues et ses amis. Le général Lyautey est accueilli par ses collègues et ses amis.

LA RÉCEPTION DU GÉNÉRAL LYAUTEY A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paris, 8 juillet. — Jeudi a eu lieu, devant une brillante assistance, la réception éminente depuis plusieurs années, du général Lyautey à l'Académie Française. Dans son discours, le général a dit :



LE GÉNÉRAL LYAUTEY

Le général Lyautey est accueilli par ses collègues et ses amis. Le général Lyautey est accueilli par ses collègues et ses amis. Le général Lyautey est accueilli par ses collègues et ses amis.

Le général Lyautey est accueilli par ses collègues et ses amis. Le général Lyautey est accueilli par ses collègues et ses amis. Le général Lyautey est accueilli par ses collègues et ses amis.

Le Budget des Régions libérées est voté

Paris, 8 juillet. — La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Arago. Les TRAVAUX COMMENCÉS PAR L'ÉTAT. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget des régions libérées. Parle le chapitre 25 (service d'administration des travaux pris en charge par l'Etat). M. Revalet se félicite que le ministre ait pu s'occuper de réduire les travaux au strict minimum.

Le chapitre 25 (service d'administration des travaux pris en charge par l'Etat) est adopté. Le ministre demande au chapitre 26 (fonctionnaires des régions libérées) de voter un crédit de 25 millions. Le chapitre 26 est adopté.

La reconstruction des habitations pour les sinistrés

M. Watterlot, rapporteur des chapitres 29 (service des sinistrés) et 30 (reconstruction des habitations pour les sinistrés), déclare :

M. Watterlot, rapporteur des chapitres 29 (service des sinistrés) et 30 (reconstruction des habitations pour les sinistrés), déclare :

M. Watterlot, rapporteur des chapitres 29 (service des sinistrés) et 30 (reconstruction des habitations pour les sinistrés), déclare :

M. Watterlot, rapporteur des chapitres 29 (service des sinistrés) et 30 (reconstruction des habitations pour les sinistrés), déclare :

Le Budget des Pensions

Paris, 8 juillet. — La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Arago. Le BUDGET DES PENSIONS. L'ordre du jour appelle la discussion du budget des pensions.

Le chapitre 27 (pensions militaires) est adopté. Le ministre demande au chapitre 28 (pensions civiles) de voter un crédit de 25 millions. Le chapitre 28 est adopté.

LES GRANDS MUTILÉS

M. Lagol, rapporteur des chapitres 31 (service des mutilés) et 32 (reconstruction des habitations pour les sinistrés), déclare :

M. Lagol, rapporteur des chapitres 31 (service des mutilés) et 32 (reconstruction des habitations pour les sinistrés), déclare :

M. Lagol, rapporteur des chapitres 31 (service des mutilés) et 32 (reconstruction des habitations pour les sinistrés), déclare :

M. Lagol, rapporteur des chapitres 31 (service des mutilés) et 32 (reconstruction des habitations pour les sinistrés), déclare :

Les Habitations à bon marché

Paris, 8 juillet. — La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Arago. Les HABITATIONS À BON MARCHÉ. L'ordre du jour appelle la discussion du budget des habitations à bon marché.

Le chapitre 33 (habitations à bon marché) est adopté. Le ministre demande au chapitre 34 (reconstruction des habitations pour les sinistrés) de voter un crédit de 25 millions. Le chapitre 34 est adopté.

CONTRE UNE ODIUSE PROPAGANDE

Paris, 8 juillet. — La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Arago. CONTRE UNE ODIUSE PROPAGANDE. L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression de la propagande.

La proposition de loi relative à la répression de la propagande est adoptée.

La proposition de loi relative à la répression de la propagande est adoptée.

La proposition de loi relative à la répression de la propagande est adoptée.

DERNIÈRE HEURE

LA CONFÉRENCE DE SPA COMMENCÉE OFFICIELLEMENT

Le texte de la décision sur le désarmement

LES SANCTIONS EN CAS D'INEXÉCUTION

Paris, 8 juillet. — Voici le communiqué officiel de la séance de l'après-midi :

La Conférence de Spa s'est réunie, jeudi à 16 h. 30.

Les délégués allemands ont reçu communication de la réponse des Alliés aux explications et propositions du Gouvernement allemand relatives au désarmement définitif de l'Allemagne prescrit par le traité de Versailles.

M. Lloyd George a exprimé la volonté des

Alliés d'obtenir enfin l'exécution jusqu'au bout de la décision prise à Spa, au point de vue de la livraison ou de la destruction du matériel, et de la réduction des effectifs. Il a indiqué la mesure dans laquelle les Alliés tiennent compte des observations et difficultés exprimées par le Gouvernement allemand, mais qu'il ne peut pas mettre en doute la sincérité et les intentions. Il a marqué, en même temps, que le nouveau délai accordé ne l'était qu'à des conditions déterminées, dont la réalisation serait constatée et garantie par des sanctions précises.

Le désarmement

Voici le texte de la décision finale au sujet du désarmement, communiqué par les Alliés à la délégation allemande, qui aura jusqu'à vendredi 10 h. 30 pour la signer :

A CONDITION QUE L'ALLEMAGNE :

- 1) Procède immédiatement et de façon définitive à la réduction de son armement ;
- 2) Publie une proclamation exigeant la li-

La révolution irlandaise en accord avec les révolutionnaires internationaux

Londres, 8 juillet. — Au cours de la réunion de nombreux membres de la Chambre des Communes et de la Chambre des Lords, il a été établi que la révolution irlandaise était d'accord avec les révolutionnaires internationaux. Les socialistes internationaux et affiliés à la troisième internationale, il a été également établi la corrélation de leur mouvement avec le mouvement nationaliste dans l'Inde. La réunion a décidé de demander à M. Lloyd George de révoquer une députation dans le but d'arrêter les mesures prises à l'égard de la révolution.

LES ALLIÉS CONSENTENT

Les Alliés consentent également un autre délai relatif au 1er janvier 1921, date à laquelle devra être achevée la réduction des effectifs à 100.000 hommes, avec la composition et l'organisation exactes prévues par le traité ;

- 1) à autoriser le gouvernement allemand à contracter, dans la zone neutre, jusqu'au 1er octobre, pour participer au rassemblement des armées, les effectifs dont le chiffre sera porté à sa connaissance, par la commission inter-alliés de contrôle ;
- 2) à prendre toutes mesures nécessaires pour empêcher la contrebande des armes en provenance des territoires occupés et à destination des autres parties de l'Allemagne.

Les sanctions

Si l'importation de matériel de guerre en France, en Allemagne, ou dans les territoires occupés, n'est pas immédiatement arrêtée, par exemple, si, à la date du 1er septembre, les armées allemandes ne sont pas réduites à leur effectif normal, ou si, à la date du 1er octobre, les effectifs ne sont pas réduits au chiffre de 100.000 hommes, comprenant, au maximum, six brigades de réserve.

LES AGENTS DE L'ENNEMI LE TRAFICANT D'OR DURAND

Les agents de l'ennemi ont été arrêtés. Le capitaine Constant, rapporteur par le premier conseil de guerre de la première région, a presque terminé avec l'affaire Delbecq, l'inculpé d'espionnage, l'industriel, qui fut très longuement interrogé par le conseil de guerre. Le rapporteur s'attendait par le terme que le retour d'une commission rogatoire envoyée à Paris relative à une mission qui aurait été confiée au précédent par M. Deland, président du Conseil des ministres, à l'époque des voyages impériaux de Delbecq en France libre.

Le Groupe interparlementaire des Régions dévastées

Paris, 8 juillet. — Le groupe interparlementaire des régions dévastées s'est réuni jeudi matin, au Sénat.

Après avoir eu connaissance d'une proposition de loi relative à la répression de la propagande, le groupe a décidé de porter la question devant le ministre des régions libérées.

Il a également décidé de faire une nouvelle démarche auprès du ministre des Travaux publics afin d'obtenir l'indemnité du prix des briques.

Il s'est ensuite occupé des moyens propres à assurer la reconstruction des pharmacies dans les régions libérées, et a émis l'avis que la question des vestiges historiques à conserver.

LE RETOUR EN FRANCE DU CLÉBERE BOXEUR CARPENTIER

New-York, 8 juillet. — L'ancien champion du monde des poids moyens, le boxeur français, le Cléber Carpentier, est de retour en France, le 8 juillet, par « La Touraine ». Après un séjour de quelques jours à Paris, il se rendra à Roubaix, où il sera reçu par ses amis.